

La rentrée scolaire 2020-2021

Thèmes prioritaires et nouveautés en Suisse romande et au Tessin

Franca Armì

Les principales informations communiquées par les cantons de Suisse romande et du Tessin lors de cette rentrée scolaire 2020-2021 sont synthétisées dans le présent document. Chaque canton opère des choix de communication propres à sa situation et au rythme de l'évolution de son organisation scolaire. Si la comparabilité des informations s'en trouve ainsi parfois limitée, la variété des projets dénote par ailleurs un riche potentiel des cantons à développer des solutions face aux défis qui se posent localement.

Les points forts de la rentrée

Cette rentrée scolaire est particulièrement marquée par les mesures prises en raison de la présence encore importante du virus Covid-19. Certains cantons posent un premier bilan de la période d'enseignement à distance et annoncent les mesures sanitaires prises pour permettre une rentrée dans les meilleures conditions, tant pour les élèves que les enseignant-es. Des mesures pédagogiques sont mises en place pour évaluer le niveau des élèves et renforcer l'aide ciblée visant à combler d'éventuelles lacunes. La situation sanitaire restant instable, les autorités scolaires et les directions d'école se sont préparées à plusieurs scénarios, allant des cours en présentiel avec l'ensemble de la classe aux cours complètement à distance. Pour l'école obligatoire et le secondaire II, la rentrée scolaire 2020-2021 a lieu en présentiel dans tous les cantons.

Bilan de l'enseignement à distance

Globalement, malgré une situation de crise où l'École a basculé dans un enseignement à distance dès le 16 mars 2020, les cantons tirent un bilan positif des efforts déployés par l'ensemble des acteurs du système scolaire. La réactivité de toutes et tous pour fournir l'infrastructure et les ressources nécessaires dans les plus

Les dossiers IDES

Chaque année, avant la rentrée scolaire, la majorité des cantons suisses annoncent par conférence de presse les thèmes prioritaires, les nouveautés et des statistiques scolaires pour l'année à venir. Le centre d'information et de documentation de la CDIP (**IDES**) les regroupe dans des **dossiers** disponibles en ligne depuis l'année scolaire 2007-2008.

brefs délais, la créativité des enseignant-es pour adapter leurs pratiques et développer l'autonomie d'une bonne partie des élèves sont les principaux aspects positifs énoncés par les cantons latins. Cette crise a également révélé l'importance d'une bonne coordination, facilitant la communication rapide des informations et des bonnes pratiques, ainsi que le caractère incontournable du numérique. Les investissements importants réalisés ces dernières années dans ce domaine, tant pour le développement des établissements et des infrastructures que plus globalement dans l'organisation scolaire, ont montré leur importance et fait leurs preuves, tout en confortant les cantons à poursuivre les efforts entrepris.

L'école obligatoire étant conçue avant tout en présentiel, l'enseignement à distance a pu accroître les effets des inégalités des chances sur les élèves. En effet, une grande hétérogénéité dans la disponibilité des outils numériques à disposition des familles et des élèves a été constatée, tout comme dans la qualité des relations qui ont pu être établies entre l'école et les familles. Des mesures ont été prises pour fournir le matériel nécessaire aux élèves qui n'en disposaient pas et pour garder le contact avec ces derniers, ce qui n'a cependant pas complètement permis de remplacer le soutien possible en présentiel. La prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers, ainsi que le suivi des familles allophones ont, en outre, été plus complexes à mettre en œuvre (par exemple, le canton de Fribourg a alloué deux EPT supplémentaires pour deux ans afin de poursuivre

les appuis « cours de français langue seconde » aux cycles 1 et 2 dans la partie francophone du canton).

Pour affiner leurs bilans, plusieurs cantons ont mené ou participé à des études récoltant de précieuses informations auprès des professionnel·les, des parents et des élèves, afin de pouvoir prendre des mesures pour améliorer leur système et être prêts si d'autres scénarios que l'enseignement présentiel s'avéraient nécessaires. Ces analyses sont encore en cours, cependant les premiers résultats ont déjà permis de mener de nouvelles réflexions, de proposer des formations supplémentaires au corps enseignant et d'aider à planifier la rentrée scolaire.

Enfin, la période d'enseignement à distance a surtout mis en évidence l'importance capitale de la relation pédagogique directe entre les enseignant·es et les élèves de la classe pour garantir une qualité optimale de l'enseignement. Comme on peut le lire dans le communiqué du canton de Berne: « l'enseignement à distance ne peut pas remplacer les contacts personnels et sociaux et le sens du collectif. L'école obligatoire reste une école de présence, et la profession d'enseignant une profession avec une forte composante relationnelle, qui exige dévouement et compétence. »

Mesures sanitaires

Les cantons de l'Espace latin de la formation ont défini conjointement les contours de cette rentrée scolaire du point de vue sanitaire (cf. encadré). Dans leurs communiqués, ils ont par ailleurs repris ces décisions communes et ajouté quelques précisions relatives à leur organisation scolaire propre (par exemple, mélange des classes pour l'éducation physique), aux événements spéciaux ou aux camps et courses d'école qui sont à nouveau autorisés à condition qu'un plan de protection soit appliqué.

Dans certains cas, il est aussi demandé d'éviter d'utiliser les transports publics aux heures de pointe, à l'instar du canton de Genève qui a modifié les horaires des élèves des établissements du cycle 3.

Le canton de Vaud présente la mise à jour du « serious game **CoronaQuest** » qui accompagne les élèves depuis la rentrée du 11 mai, permettant aux joueurs de renforcer leurs connaissances des gestes barrières.

Concepts de protection conjoints pour la rentrée scolaire

Dans le communiqué de presse du 07.08.2020, les cantons membres de la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP) ont présenté leurs concepts de protection pour la rentrée scolaire, dans le respect des recommandations de l'Office fédéral de la santé publique et des médecins cantonaux.

Sur le plan sanitaire pour la scolarité obligatoire, l'enseignement se déroule dans des classes entières avec le maintien des mesures d'hygiène de désinfection des mains, des gestes barrières et de distance entre les élèves et le personnel enseignant. Le port du masque est obligatoire pour les enseignant·es et les autres adultes si la distance de 1,5 mètre avec les élèves ou entre adultes ne peut être respectée, comme dans les espaces administratifs ou réservés au personnel enseignant. Les élèves de plus de 12 ans portent le masque dans les transports publics conformément aux directives fédérales. Dans le postobligatoire, le port du masque est obligatoire également pour les étudiant·es en classe.

Sur le plan pédagogique, la rentrée se déroule normalement et conformément aux bases légales cantonales en vigueur. L'enseignement en présentiel poursuit les objectifs des plans d'études et les procédures d'évaluation/promotion des différentes filières de formation. Une phase de transition est nécessaire pour évaluer la situation des élèves et tout sera mis en œuvre pour soutenir les plus fragilisés.



Mesures pédagogiques

Dès le retour en classe pour l'ensemble des élèves, les enseignant·es ont prioritairement concentré leur enseignement sur les éléments incontournables du Plan d'études romand (PER), jusqu'à la fin de l'année scolaire. Toutefois, en raison de la période de pandémie du printemps, l'entier des apprentissages prévus n'a pu être traité. Il s'avère ainsi nécessaire d'en mesurer les conséquences sur le plan scolaire, avant de poursuivre les apprentissages avec les élèves.

Les premières semaines de la rentrée sont donc consacrées au bilan, à la révision et à l'identification des besoins des élèves. Les cantons ont prévu des mesures de soutien supplémentaires pour les élèves qui, suite à la crise sanitaire, n'auraient pas, ou seulement partiellement, atteint les objectifs d'apprentissage fixés. Ces mesures de soutien pour les élèves prennent différentes formes et sont principalement inscrites dans la grille horaire: co-enseignement, travail en petits groupes, appui individualisé, etc. Pour les élèves du cycle 3, le Tessin a quant à lui proposé des leçons de rattrapage pendant la dernière semaine des vacances, moyennant une participation financière des parents; dès la rentrée, le canton a alloué des fonds pour incrémenter cette offre dans le cadre du parascolaire.

Partout en Suisse latine, le corps enseignant est également soutenu dans cette phase de bilan, bénéficiant de ressources supplémentaires, telles des propositions d'activités, des pistes pour la rentrée en français et mathématiques, des fils rouges, des formations spécifiques.

Les efforts pour la mise en œuvre d'une école à visée inclusive se poursuivent dans tous les cantons. On peut en particulier relever les mesures suivantes qui visent à améliorer globalement les systèmes: de nouvelles directives, l'offre de conseils pédagogico-éducatifs, la généralisation des soutiens socio-éducatifs, l'accès de plus en plus direct et simplifié aux prestations de pédagogie spécialisée ou encore l'introduction de classes d'enseignement spécialisé dans des établissements scolaires ordinaires.

Transition vers le secondaire II

La crise sanitaire et son impact sur l'économie du pays ont eu des conséquences sur les projets de formation de plusieurs élèves arrivés à la fin de la scolarité obligatoire, ainsi que sur la suite de leur parcours avec des conséquences pour l'organisation du secondaire II.

Pendant l'enseignement à distance et face à l'impossibilité de maintenir une évaluation selon les normes habituelles, les cantons ont dû modifier leurs conditions de promotion, en particulier celles de passage des élèves au secondaire II. Se basant sur les notes du premier semestre, les critères ont été assouplis en faveur



des élèves. De plus, plusieurs cantons annoncent avoir donné la possibilité à celles et ceux qui n'avaient pas encore de perspective de formation d'effectuer une 12^e année de scolarité obligatoire, opportunité choisie par un pourcentage d'élèves un peu plus important que d'habitude.

Globalement, les formations générales (écoles de maturité et écoles de culture générale) ont enregistré une augmentation des inscriptions due en particulier aux conditions de passage assouplies en fin de 11^e année et à la difficulté à trouver une place d'apprentissage. S'ajoute également un nombre inférieur de réorientations à l'issue de la première année de ces formations générales, amenant certains cantons à ouvrir de nouvelles classes.

Concernant la formation professionnelle, les jeunes qui n'avaient pas encore signé un contrat d'apprentissage avant le semi-confinement ont été entravés dans leurs démarches pour trouver un employeur. Pour pallier ces difficultés, les cantons ont mis en place des aides visant à favoriser l'intégration de ces jeunes au secondaire II, notamment grâce à des incitations financières aux employeurs, à la possibilité de suivre une école

professionnelle à plein temps en attendant un contrat (délais contractuels repoussés) et à une aide intensifiée des services d'orientation professionnelle pour accompagner les jeunes dans leurs démarches. De plus, de nouvelles filières de préapprentissage ont été ouvertes, notamment en santé-social dans le Jura et pour les professions de la gastronomie au Tessin. Globalement, ces différentes mesures semblent montrer leur efficacité, au vu du nombre de contrats signés au cours de l'été, comme le montrent, par exemple, les chiffres pour le canton de Genève.

Changements structurels

Les principaux changements structurels des institutions scolaires communiqués pour cette rentrée sont :

- Les élèves genevois-es de 10^e année dans la filière Langues vivantes et communication (LC) ont pour la première fois pu choisir un profil Sciences appliquées (SA), seul un profil Langues existant auparavant. Plus de la moitié des élèves de 10^e LC ont opté pour cette possibilité.
- Le temps scolaire des élèves valaisan-nes de 1^{re} année a augmenté de 4 périodes hebdomadaires, passant de 12 à 16 ; pour leur part, les enseignant-es des classes de 1^{re} et 2^e années voient leur temps d'enseignement passer à 28 périodes.
- Le canton du Jura annonce un changement de pondération modifié pour l'orientation des élèves à la fin du cycle 2, ainsi que le développement de l'orientation scolaire et professionnelle (OSP) au cycle 3 pour renforcer l'accompagnement des élèves sans projet professionnel. La classe *Relais*, accueillant des élèves ayant des difficultés disciplinaires, va également évoluer pour amplifier son champ d'action et développer des objectifs de réussite pour les élèves.
- Les élèves tessinois-es du secondaire I bénéficieront de périodes de laboratoire à effectifs réduits pour l'italien, les mathématiques et l'allemand, complétant ainsi l'offre déjà existante.



Autres thématiques abordées

Éducation numérique

Depuis quelques années, en particulier depuis l'adoption du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique de la CIIP (cf. encadré), les cantons se mobilisent pour renforcer l'enseignement numérique, en développant la science informatique, l'usage des outils numériques et l'éducation aux médias. Les nécessités de l'enseignement à distance ont accéléré le recours à des outils numériques et renforcé dans tous les cantons les concepts dans le cadre du numérique. En plus des supports, des ressources pédagogiques supplémentaires en version numérique ont été mises à disposition des enseignant-es sur les plateformes cantonales pour les soutenir dans l'organisation de leur enseignement à distance. Au niveau intercantonal, la CIIP a facilité l'accès aux PDF des moyens d'enseignement romands (MER) sur la plateforme du PER, tant pour les enseignant-es que pour leurs élèves et leurs familles.

Il s'agit maintenant de capitaliser ces efforts, ainsi que d'approfondir les aptitudes et compétences que les élèves et les enseignant-es ont exercées pendant l'enseignement à distance. Pour ce faire, tous les cantons ont notamment augmenté l'offre de formation continue pour les enseignant-es; certains cantons poursuivent également leurs phases pilotes et/ou introduisent des référent-es informatiques dans les établissements.

À signaler que **Edulog** (Fédération des services d'identité de l'espace suisse de formation), relais de la solution Educenet² s'arrêtant au 31.12.2020, permettra aux enseignant-es, aux élèves et aux jeunes du système éducatif suisse d'accéder aux services en ligne utilisés dans le contexte scolaire en offrant une identité unique, valable à l'intercantonal, pour l'ensemble des prestations. Cet identifiant suivra l'élève tout au long de sa scolarité, ainsi qu'en cas de déménagement partout en Suisse.

Plan d'action numérique

Dans le cadre de son **Plan d'action en faveur de l'éducation numérique**, la CIIP a mis sur pied une nouvelle Commission permanente, la CONUM, en charge de soutenir sa réalisation. Cet organe a le mandat d'agir comme instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans la mise en œuvre de l'éducation numérique à tous les niveaux du système éducatif, y compris en matière de veille technologique et pédagogique. Cette commission accueille des représentant-es de chaque canton ainsi que des expert-es scientifiques du domaine. Pour la scolarité obligatoire, le plan d'études pour l'éducation numérique prendra place dans le PER et sera mis à disposition des cantons pour la rentrée 2021.

Enseignement des langues

Pour cette rentrée scolaire, certains cantons ont mis un point d'attention sur l'enseignement des langues, en annonçant par exemple des mesures encourageant les échanges linguistiques entre élèves ou entre classes entières, en écho avec la stratégie nationale « **Échanges et mobilité** ». L'intention est d'augmenter de manière significative le nombre d'élèves qui participent, durant leur scolarité, au moins une fois à un échange ou à un séjour linguistique en Suisse.

Le canton de Neuchâtel annonce également l'entrée en dernière année de scolarité obligatoire de la première volée d'élèves ayant bénéficié de la filière **PRIMA**; celui-ci propose un enseignement de l'allemand par immersion dès l'entrée à l'école obligatoire.

Des initiatives pour promouvoir la lecture sont également présentées, notamment à Genève, avec le projet **Livre à l'école**, qui vise à favoriser l'accès au livre à l'ensemble des élèves, grâce à l'extension de l'offre **Silence on lit!**: « 15 minutes de lecture quotidienne en silence pour tous les membres d'une école ».

Divers

D'autres thématiques sont abordées de manière plus ponctuelle et selon des spécificités cantonales. Certains cantons annoncent par exemple l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement, voire la création de nouvelles ressources. Plusieurs mènent des réflexions pour permettre l'évaluation des élèves en cas de retour à un enseignement à distance, d'autres annoncent des initiatives pour promouvoir le développement durable, telles que l'ouverture de lignes de vélobus en Valais ou la publication d'un guide de voyages d'études durables pour le canton de Vaud.

Sans l'obtention d'un budget complémentaire, le canton de Genève présente les mesures prises « pour faire face à la forte hausse des effectifs au primaire et au spécialisé, ainsi que pour répondre à des impératifs pédagogiques ». Le canton de Vaud, quant à lui, présente son plan d'action pour la consolidation de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) avec **onze mesures** déployées progressivement entre 2020 et 2022.



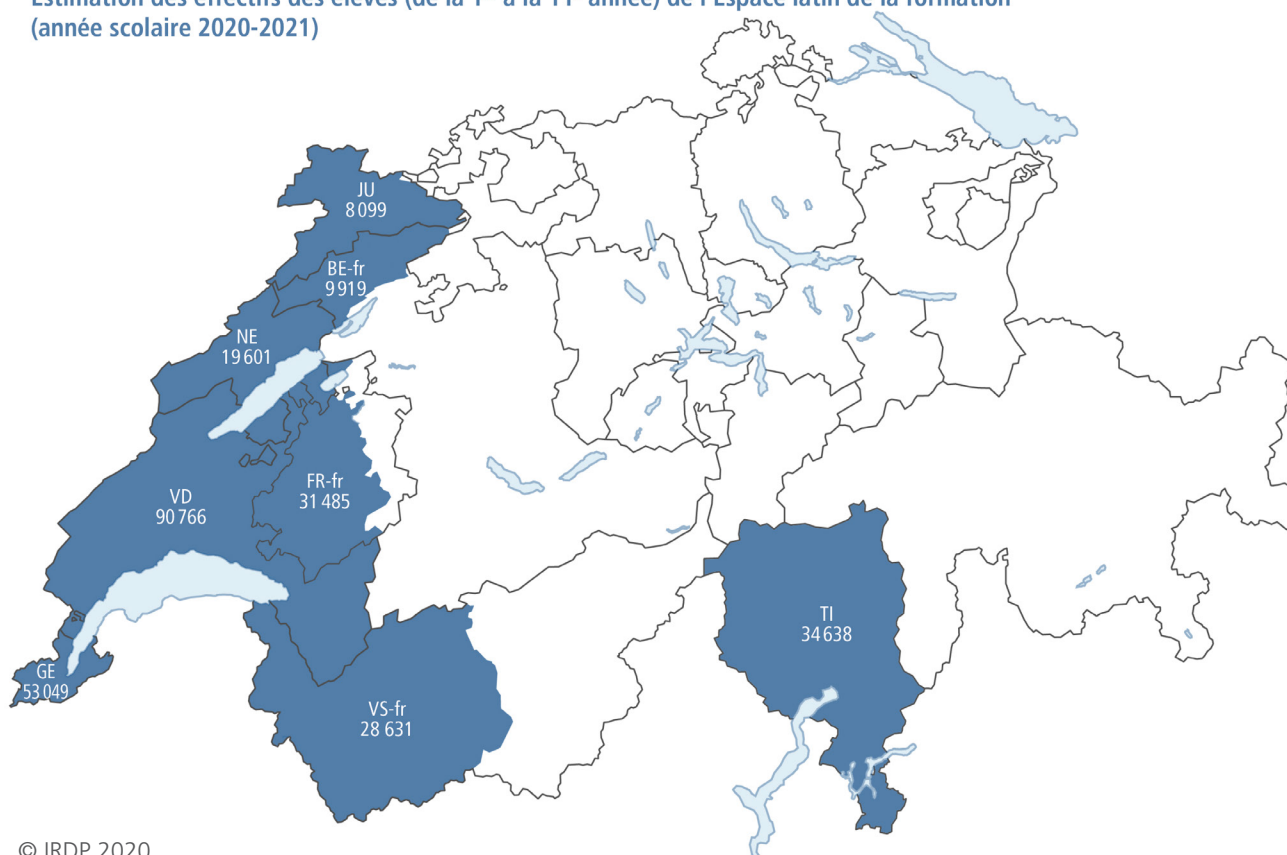
La rentrée en chiffres

Environ 276 200 élèves (266 600 pour l'année scolaire 2019-2020) ont fait leur rentrée à l'école obligatoire dans l'Espace latin de la formation, entre le 10.08.2020 et le 31.08.2020.

La carte ci-dessous présente les effectifs mentionnés dans les communiqués de rentrée (basés sur des estimations - les chiffres officiels seront publiés dans les statistiques

scolaires au cours de l'automne). Globalement, on constate une augmentation régulière des effectifs au fil des ans (particulièrement marquée dans le canton de Genève). Neuchâtel est le seul canton qui présente une légère tendance à la baisse. L'augmentation des effectifs a un impact financier important pour les cantons qui doivent prévoir la construction de nouveaux établissements et augmenter le personnel scolaire.

Estimation des effectifs des élèves (de la 1^{re} à la 11^e année) de l'Espace latin de la formation (année scolaire 2020-2021)



© IRDP 2020

POUR EN SAVOIR PLUS...

Les communiqués de presse de la rentrée : **La rentrée scolaire en Suisse romande et au Tessin**

Informations officielles des cantons romands et du Tessin : 2020-2021

Covid-19: Comment se passe la rentrée ailleurs...

Illustrations pages 2, 4, 5: 123rf.com